Revue TDFLE

N° 83 | 2023
Didactique des langues, regard sur la grammaire et désir de langues chez Lucien Tesnière – enjeux épistémologiques en linguistique appliquée

Lucien Tesnière à Strasbourg (1924-1937). Prémisses d'un enseignement rénové de la grammaire

Corinne DELHAY

Jean-Christophe PELLAT Professeur des universités
Faculté des Lettres
Linguistique, langues, parole (EA1339 LiLPa)
University of Strasbourg

Édition électronique :
URL :
https://revue-tdfle.fr/articles/revue-83/426-lucien-tesniere-a-strasbourg-1924-1937-premisses-d-un-enseignement-renove-de-la-grammaire
DOI : numerev_2548
Date de publication : 13/11/2023

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : DELHAY, C., PELLAT, J.-Ch. (2023) Lucien Tesnière à Strasbourg (1924-1937). Prémisses d'un enseignement rénové de la grammaire. *Revue TDFLE*, (83). https://doi.org/10.34745/numerev_2548

Résumé

Lucien Tesnière enseigne à la Faculté des Lettres de Strasbourg de 1924 à 1937. Il est maitre de conférences, directeur de l'Institut de langue et littératures slaves, où il enseigne principalement le russe et le slovène. Le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, qui parait régulièrement depuis 1922, montre que Tesnière est très actif dès son installation à Strasbourg. Il participe régulièrement aux séminaires de recherche de la faculté, où sont accueillis des spécialistes de renom tels qu'Émile Benveniste ; il donne également des conférences, notamment aux étudiants étrangers inscrits aux Cours d'été de l'Institut d'études françaises modernes.

En lien avec ses enseignements et ses séminaires, Tesnière publie ses premiers articles, qui traitent de questions linguistiques variées et parlent des grands chercheurs de son temps (Bally, Benveniste, Damourette & Pichon, Meillet, etc.). Son travail pionnier sur les langues slaves l'oriente vers la linguistique générale qu'il associe, comme Bally, à la linguistique française, notamment dans ses études des temps du verbe où il recherche des lois générales complétées par des lois spécifiques pour les langues particulières. En permanence, ses recherches linguistiques se nourrissent de ses enseignements, notamment de langues slaves, et c'est à la fois en grammairien et en didacticien qu'il publie, en 1934, sa *Petite grammaire russe*.

Le cheminement syntaxique de Tesnière commence avec son article *Comment construire une syntax*e (1933). Ses recherches et ses écrits, tout au long des années 1930, sont les prémices de sa conception structurale de la syntaxe : les stemmas et les translations sont déjà utilisés dans sa grammaire russe, et la distinction entre l'ordre linéaire et l'ordre structural est posée dans ses articles sur les temps du verbe. La lecture comparée de ces travaux, dont certains sont très peu connus, permet ainsi de remonter aux sources des *Éléments de syntaxe structurale* (1959).

Dans cette perspective, notre article se propose de retracer le cheminement de Tesnière, et de décrire, à l'appui de sources issues du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, comment s'est forgée la vision tesniérienne de la grammaire et de son enseignement. Pour cela, nous étudions la période strasbourgeoise en trois temps :

• une approche historique, montrant la place de Tesnière face aux questions et aux débats de son temps ;

• une approche linguistique, qui décrit l'articulation progressive des concepts du chercheur ;

• une approche didactique, où l'on s'intéresse aux outils et aux méthodes élaborées par le grammairien pour l'enseignement/apprentissage des langues.

L’étude a ainsi pour ambition, en faisant mieux connaitre les premières années de Tesnière enseignant et chercheur, d’apporter un éclairage nouveau sur la généalogie de son œuvre.

Mots-clés : Tesnière, Strasbourg, linguistique française, syntaxe, historiographie de la linguistique, didactique des langues.

Abstract

Lucien Tesnière's tenure at the Faculté des Lettres in Strasbourg from 1924 to 1937 marked the inception of a structural approach to syntax. During this period, he served as a lecturer and directed the Institut de langue et littératures slaves, primarily instructing in Russian and Slovene. The Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, a publication dating back to 1922, bears witness to Tesnière's remarkable activity upon his arrival in Strasbourg. He actively engaged in the faculty's research seminars, attended by luminaries such as Émile Benveniste. He also delivered lectures, especially for foreign students participating in the summer courses of the Institut d'études françaises modernes.In connection with his teaching and seminars, Tesnière published his first articles, which dealt with a variety of linguistic issues and discussed the great researchers of his time (Bally, Benveniste, Damourette & Pichon, Meillet, etc.).

His pioneering work on Slavic languages drew him towards general linguistics, which, like Bally, he associated with French linguistics, particularly in his studies of verb tenses, where he sought general laws supplemented by specific laws for particular languages. His linguistic research was constantly enriched by his teaching, particularly of Slavic languages, and it was as both a grammarian and a teacher that he published his Petite grammaire russe in 1934.

Tesnière's journey into syntax took its initial steps with his 1933 article, "Comment construire une syntaxe." Throughout the 1930s, his research and writings formed the foundation for his structural conception of syntax. Concepts like stemmas and translations already found a place in his Russian grammar, while the distinction between linear order and structural order became evident in his studies on verb tenses. A comparative analysis of these somewhat obscure works reveals the roots of "Éléments de syntaxe structurale" (1959).

In light of these developments, our article endeavors to trace Tesnière's trajectory and elucidate the evolution of his views on grammar and its pedagogical applications. To this end, we will examine the Strasbourg period through three distinct lenses:

1. A historical perspective, positioning Tesnière in the context of the contemporary questions and debates of his era.

2. A linguistic analysis, delineating the gradual refinement of his theoretical constructs.

3. A didactic exploration, honing in on the tools and methodologies devised by this grammarian for language instruction and acquisition.

Key words: Tesnière, Strasbourg, French linguistics, syntax, historiography of linguistics, language teaching.

Mots-clés :
Didactique des langues, Syntaxe, Linguistique française, Tesnière, Strasbourg, Historiographie de la linguistique

---

Lucien Tesnière à Strasbourg (1924-1937). Prémisses d'un enseignement rénové de la grammaire[1]

Introduction

Lucien Tesnière a enseigné à la Faculté des Lettres de Strasbourg de 1924 à 1937. Il était maître de conférences, directeur de l'Institut de langue et littératures slaves, où il enseignait principalement le russe et le slovène.

En lien avec ses enseignements et ses séminaires, Tesnière publie ses premiers articles, qui traitent de questions linguistiques variées et parlent des grands chercheurs de son temps (Bally, Benveniste, Damourette & Pichon, Meillet, etc.). Son travail pionnier sur les langues slaves l'oriente vers la linguistique générale qu'il associe, comme Bally, à la linguistique française, notamment dans ses études des temps du verbe où il recherche des lois générales complétées par des lois spécifiques pour les langues particulières. En permanence, ses recherches linguistiques se nourrissent de ses enseignements, notamment de langues slaves, et c'est à la fois en grammairien et en didacticien qu'il publie, en 1934, sa *Petite grammaire russe*. Le cheminement syntaxique de Tesnière commence avec son article "Comment construire une syntaxe" (1933). La lecture comparée de ses travaux, dont certains sont très peu connus, permet ainsi de remonter aux sources des *Éléments de syntaxe structurale* (1959).

Dans cette perspective, notre article se propose de retracer le cheminement de Tesnière, et de décrire, à l'appui de sources issues du *Bulletin de la Faculté des Lettres*

de Strasbourg[2], comment s'est forgée la vision tesniérienne de la grammaire et de son enseignement. Pour cela, nous étudions la période strasbourgeoise en trois temps : une approche historique, montrant les activités de Tesnière, enseignant et chercheur ; un focus sur les temps du verbe, qui occupent une place majeure dans plusieurs articles ; une approche linguistique et didactique, qui décrit l'articulation progressive des concepts du chercheur et s'intéresse aux outils et aux méthodes élaborées par le grammairien pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Notre étude a ainsi pour ambition, en faisant mieux connaitre les premières années de Tesnière enseignant et chercheur, d'apporter un éclairage nouveau sur la généalogie de son œuvre[3].

1. Lucien Tesnière à Strasbourg : enseignement et recherche

Nommé à l'université de Strasbourg de 1924 à 1937, université qu'il quitte le 1er avril 1937 pour Montpellier (Verdelhan Bourgade 2022), Lucien Tesnière (désormais LT) a une intense activité dans plusieurs domaines, ce que révèlent les *Bulletins de la Faculté des Lettres de Strasbourg* (désormais *BFLS*). Ce *Bulletin*, qui paraît régulièrement depuis 1922, montre que Tesnière est très actif dès son installation à Strasbourg. Il participe régulièrement aux séminaires de recherche de la faculté, où sont accueillis des spécialistes de renom tels qu'Émile Benveniste ; il donne des conférences, notamment aux étudiants étrangers inscrits aux cours d'été de l'Institut d'études françaises modernes.

Tesnière s'y révèle un témoin des débats linguistiques du début du XXe siècle. À travers la lecture de ces *Bulletins*, on peut percevoir comment progressivement le comparatiste, le slavisant, s'est ouvert à de nouveaux outils, comme la statistique, pour en souligner l'intérêt dans une perspective didactique, et comment il s'est tourné progressivement vers la linguistique générale en défendant la prise en compte des faits syntaxiques, pour dépasser les approches phonétiques et morphologiques caractéristiques de la grammaire comparée.

À son arrivée à Strasbourg, LT commence par présenter dans le *Bulletin* « L'institut de langues et littératures slaves » au sein de la Faculté des Lettres (*BFLS*, IV, 1925, p. 39-42). En effet Strasbourg, vitrine de la France après la Grande Guerre, comme elle l'avait été pour la Prusse après 1871, est une des rares universités françaises à posséder une chaire de slavistique. Strasbourg offre un premier poste de maître de conférences à Lucien Tesnière après quatre années de lectorat passées à Ljubljana (1920-1924) (Vaupot 2020). Il y a non seulement créé et dirigé le centre culturel

français (Pognan 2022, p. 155), mais aussi noué des liens décisifs avec les linguistes du Cercle de Prague, en particulier Trubetzkoy et Jakobson (Chevalier & Encrevé 2006, p. 31) et il contribuera à la promotion du structuralisme pragois dans les années 1930 (Chevalier 2001, p. 138-139), en particulier auprès d'un jeune collègue philologue lui aussi nommé à Strasbourg, Georges Gougenheim[4]. Il exposera également dans le *Bulletin* les résultats de ses travaux de recherche, à savoir ses deux thèses consacrées au duel en slovène (*BFLS*, IV, 1925, p. 78) et il publiera deux articles dans la revue du Cercle de Prague (Tesnière 1932 et 1939b). Il permettra l'enrichissement de la bibliothèque de l'Institut par un important don de livres à l'issue du voyage qu'il effectue en Russie (1600 ouvrages pour une valeur de 75 000 francs) (cf. *BFLS*, V, 1926, p. 103-107). Le slavisant aborde aussi bien les faits culturels (*BFLS*, V, 1926, p. 101-102 : La vie religieuse en URSS) que littéraires en évaluant des traductions de la littérature russe (mauvaise traduction de H.J. Sikorski de Tolstoï *Comment l'amour est mort*, bonne traduction de *Un Joueur* de Dostoievski par Mongault et Laval : *BFL1S*, VII, 1928-1929, p. 257-262) et les publications des *BFLS* accueilleront son ouvrage consacré à un poète slovène, Oton Joupantchitch (*BFLS*, X, 1931-1932, p. 89 : annonce de parution).

Son activité dans le domaine de la didactique des langues se révèle intense. Certaines publications font suite à des conférences données dans le cadre des cours d'été de la Faculté des Lettres de Strasbourg et sont dédiées à ses étudiants étrangers (Cours de vacances 1927) : « L'emploi des temps en français » (*BFLS*, Hors-série, 1927, p. 39-60) et « Pronoms et indices personnels » (*BFLS,* Hors-série, 1927, p. 61-65). Pour Tesnière, *L'enseignement aux étrangers est, par l'incessante comparaison qu'il impose entre le français et des idiomes de structure différente, une précieuse école de linguistique générale* (Marie-Hélène Tesnière 1996, p. 8). On note également le souci du professeur de contribuer au progrès de ses étudiants dans son compte rendu du livre de F. Mossé, *Tableaux phonétiques pour l'enseignement des langues vivantes*, ouvrage qui permettrait aux Alsaciens de *se débarrasser de l'accent local en français ou en allemand* (*BFLS,* XI, 1932, p. 45-46). Mais c'est surtout dans le domaine de la statistique lexicale que LT se révèle un accompagnateur de l'évolution de la didactique des langues. On sait qu'il avait participé à l'ouvrage de Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle* (1928), dont il avait fourni un *Appendice* de 200 pages présentant une description comparative de l'état linguistique des langues en Europe (statistique comparative des langues du monde). Son intérêt pour la statistique dans l'enseignement des langues vivantes se confirme en 1936, à travers le compte rendu du manuel d'anglais, fondé sur l'apprentissage du vocabulaire selon la fréquence, de G. Roger et St. Normal, *England Calling* (*BFLS*, XIV, p. 148-150), et en 1937 (*BFLS*, XV, p. 25), à travers la recension du manuel d'allemand de E. Handrich et G. Roger (avec la collaboration de Lebegott) *Schalten wir um !* (Classe de 6^{e} première langue et 4^{e} deuxième langue. Enseignement Primaire supérieur (première année). Paris, Hatier, 1936, 263 p.), dont il dit :

> Mieux vaut rompre l'élève à l'emploi du mécanisme grammatical d'une

> langue sur un vocabulaire restreint de mots fréquents judicieusement choisis, que d'entasser de longues files de mots rares dans des phrases incorrectes et mal venues. Vérités évidentes, mais qui ne triomphent que lentement de la vieille routine.

Dans ces articles, LT marque son intérêt pour un enseignement efficace des langues vivantes à travers l'exploitation de la statistique lexicale. Or n'oublions pas que LT anime à Strasbourg des cours destinés aux étudiants étrangers. On a vu quel rôle il avait pu jouer sur Gougenheim dans le projet de rédaction d'une étude de phonologie du français[5] dans la lignée des travaux du Cercle de Prague. Il n'est sûrement pas étranger au projet ultérieur de Gougenheim qui aboutira à l'élaboration du *Français fondamental.* Comme le rappelle J.C. Chevalier (2001, p. 139), *C'est comme un fil rouge qui de Ljubljana, Prague, et Strasbourg nous conduit au Français fondamental, auquel Tesnière, malade après 1945 et isolé à Montpellier, n'a guère pu participer*.

2. Les temps du verbe

Le verbe occupe une place centrale dans la syntaxe de Tesnière :

> C'est, de manière indéniable, sa connaissance intime du russe et du slovène qui lui a permis de percevoir la nature centrale et dominante du verbe, ce qui l'amène à la définition de la valence d'une part et à la préparation de ce qui deviendra les structures de dépendances d'autre part (P. Pognan 2022, p. 156).

Les temps du verbe sont au cœur de la réflexion du professeur Tesnière à Strasbourg, qui leur a consacré plusieurs articles :

« L'emploi des temps en français » (*BFLS*, 1927, Hors-série, p. 39-60).

« À propos des temps surcomposés » (*BFLS*, XIV, 1935, p. 56-59).

« Théorie structurale des temps composés » (*Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève, Georg, 1939a, p. 153-183).

Sa *Petite grammaire russe* (Tesnière, 1934) constitue une référence majeure, car l'expression de l'aspect en russe a joué un rôle moteur dans le développement des études de cette dimension des temps verbaux en France. On pense notamment aux études de Gustave Guillaume (*Temps et verbe*, 1929), que, bizarrement, LT ne semble

pas connaître.

Emile Benveniste a publié plus tard son article de référence « Les relations de temps dans le verbe français » (*Bulletin de la Société de Linguistique*, fasc. I, 1959), que Tesnière n'aurait pas désavoué. Celui-ci participe à la discussion avec Benveniste, dans une des « réunions du samedi » (12 décembre 1936 : *BFLS*, XV, p. 177 sv), à propos de son livre *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Cela montre l'intérêt de LT pour la linguistique générale et comparée. Dans cette discussion pointue, LT manifeste, par ses interventions, à propos d'une distinction morphologique, son souci d'aller au-delà d'une *distinction de fait et de pure constatation*, vers une *distinction théorique de nature profonde* (*BFLS*, XV, 1937, p. 181).

2.1. La méthode Tesnière

Dans ses articles sur les temps du verbe, Tesnière recherche des vues générales sur les langues, en distinguant des règles universelles et des règles spécifiques. Ces articles annoncent les conceptions et aussi la méthode de LT dans la description de la langue française, sans s'y limiter. Il y fait des essais de représentations graphiques qui annoncent ses stemmas à venir (voir ses *Tableaux des Temps du verbe français*, 1927, p. 40-41). Et, comme un bon professeur, il fait preuve d'un réel souci pédagogique pour présenter clairement les temps à ses étudiants. Il commence son article sur « L'emploi des temps verbaux en français » par une critique des grammaires scolaires :

> Le système des temps en français est en général fort mal exposé dans les grammaires, surtout dans les grammaires élémentaires.
>
> Le plus souvent, elles se bornent à passer successivement en revue les différents temps, en mentionnant les principaux emplois de chacun. Cette méthode d'exposition a le défaut d'être fragmentaire et de ne pas faire sentir qu'on se trouve en réalité en présence d'un tout syntaxique cohérent. (1927, p. 39).

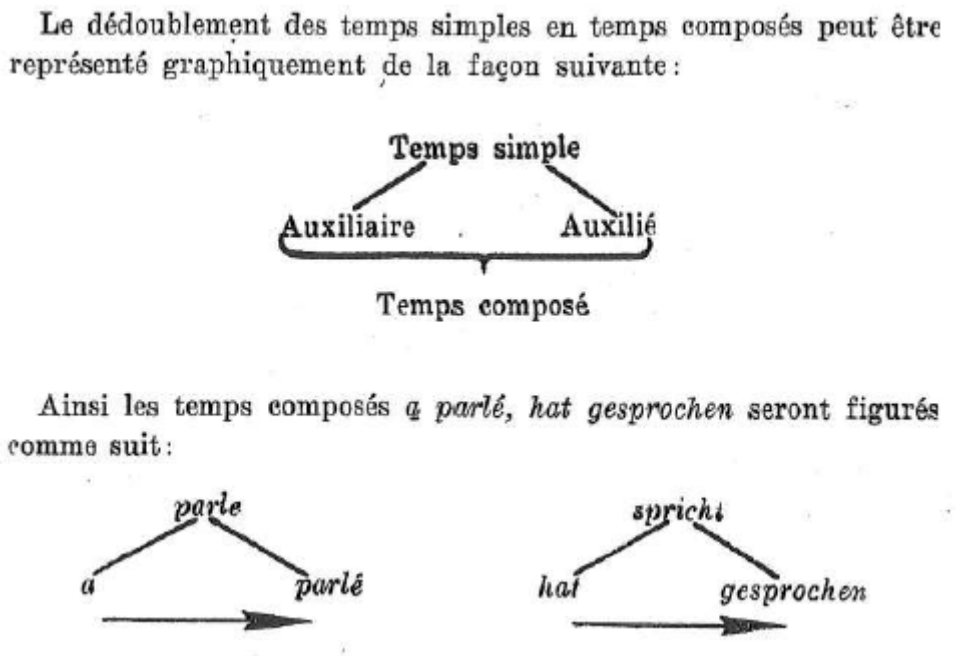
Au-delà de la diversité des faits observés, Tesnière recherche des régularités systémiques : comme l'a écrit F. de Saussure, la langue est un système ; les temps du verbe ne peuvent pas être analysés de manière isolée, car ils font système. Par ailleurs, il reproche aux grammaires scolaires de mêler dans les tableaux de conjugaison la morphologie et la syntaxe. Alors que la première *doit se borner à faire état des formes simples* en rapprochant, dans leur présentation typographique, celles *qui se ressemblent le plus*, *l'exposé syntaxique du système des temps du verbe, c'est-à-dire du mécanisme de leur emploi, doit au contraire s'inspirer de considérations de sens* (*ibid*.). Il manifeste déjà son souci de relier la syntaxe et la sémantique.

2.2. Temps simples, temps composés, temps surcomposés

« L'emploi des temps verbaux en français » (1927) développe une première ébauche de son analyse temporelle. Son analyse distingue clairement le système du présent de celui du passé. On ne retiendra pas la distinction artificielle qu'il développe entre « temps relatifs » et « temps absolus », abandonnée dès les années 1950 par les linguistes, ni la réduction du conditionnel à sa seule valeur temporelle. Et pourtant, dans ses changements de terminologie (1927, p. 40), il appelle l'imparfait « le passé présent », car c'est *un présent dans le passé* (1927, p. 46), point de vue que ne renierait pas G. Guillaume (1929), pour qui la valeur aspectuelle de l'imparfait est la même que celle du présent[6]. Et dans son analyse de l'imparfait exprimant une *action projective sous-entendue* (1927, p. 47) au début d'un récit, Tesnière a la prescience de la valeur anaphorique de l'imparfait, soutenue plus tard par Berthonneau et Kleiber (1993).

Pour améliorer la définition de Lucien Foulet, il emprunte explicitement à Damourette et Pichon, référence majeure de la grammaire du XX^{e} siècle, le terme *auxilié*, définissant *un temps composé comme le groupement de deux éléments, l'auxiliaire et l'auxilié : j'ai (auxiliaire), parlé (auxilié)* (*ibid*.).

Dans son souci pédagogique de présentation des formes verbales, LT utilise des **représentations visuelles** : des tableaux (p. 155, 159, ...) et surtout des schémas arborescents qui préfigurent à leur manière les stemmas.


Le dédoublement des temps simples en temps composés peut être représenté graphiquement de la façon suivante :

Temps simple

Auxiliaire . Auxilié

Temps composé

Ainsi les temps composés *a parlé, hat gesprochen* seront figurés comme suit :

parle

a *parlé*

sprich

hat *gesprochen*

(Tesnière 1939, p. 157).

Après cette première approche des temps simples et composés, Tesnière consacre un article aux temps surcomposés (1935). Il définit le *temps surcomposé comme un temps composé dont le premier élément est lui-même composé* (p. 56), ou, plus précisément, un peu plus loin, *un temps surcomposé comme un temps composé dont l'auxiliaire est lui-même composé* (*ibid*.), autrement dit issu du *dédoublement de l'auxiliaire* (p. 57), quel que soit le nombre et la nature de l'auxiliaire (de temps, de voix ou de mode). Tesnière discute ensuite les exemples donnés par Antonin Šesták, professeur de français à Brno (Tchécoslovaquie), dont certains lui semblent étranges ou peu naturels. Cela le conduit, par une intéressante observation de l'usage, à distinguer « deux variétés » du passé surcomposé, qu'il explique historiquement :

> 1° le passé surcomposé parisien (…) qui n'est que la conséquence de la disparition du passé simple dans tout le nord de la France. Là où l'on remplace j'eus par j'ai eu, on est bien obligé de remplacer j'eus fini par j'ai eu fini. C'est une simple modification de forme, laquelle ne change rien au sens, qui reste celui d'un passé antérieur à un autre passé.
>
> 2° le passé surcomposé méridional, et plus particulièrement du Sud-Est, qui n'est probablement (…) que le prolongement à travers le français d'un phénomène de substrat qui a son origine dans les patois provençaux. Or c'est précisément dans cette région que le passé simple est resté vivant. On continue à y dire j'eus et par conséquent j'eus fini. Il en résulte que j'ai eu fini coexiste avec j'eus fini, et a donc été créé pour exprimer une nuance sémantique nouvelle, qui est précisément celle (…) d'une certaine durée dans un passé reculé. (p. 59).

Benveniste expliquera dans son article (cité *supra,* 1.) que le passé surcomposé correspond à la restructuration des temps du passé avec la disparition du passé simple de l'usage parlé : ce passé surcomposé exprime l'antériorité par rapport au passé composé qui a pris la place du passé simple à l'oral (*Après qu'il a eu parlé, il a quitté la salle*.), ce qui correspond à la première explication de Tesnière. Cependant, sa seconde observation correspond bien à l'usage actuel du Sud-Est de la France, où l'on constate que le passé simple reste vivant à l'oral et que le passé surcomposé est aussi régulièrement employé. Ajoutons que le passé surcomposé est apparu très tôt, dès le XIII^{e} siècle, quand le passé simple était alors vivant à l'oral, ce qui donnerait un avantage historique à la seconde explication de Tesnière, qui observe sa « coexistence » avec le passé antérieur.

2.3. Théorie des temps du verbe

Dans sa « Théorie structurale des temps composés » (1939a), Tesnière construit un système cohérent des temps du verbe[7]. Dès le début, il annonce clairement l'objet de la (sa) grammaire : *dégager, par-delà la multiplicité des faits particuliers, l'unité de la loi générale qui les commande et les explique* (1939a, p. 153). En l'occurrence, il veut *établir la loi générale qui préside à la formation des temps composés* (p. 154) et en tirer des conséquences pédagogiques : LT critique en termes fleuris l'abus des tableaux de conjugaison scolaire qui *fournissent, pour les temps composés comme pour les temps simples, des séries exhaustives de paradigmes* (153) qui sont inutiles pour les temps composés, en raison de la *régularité absolue de leur structure* (*ibid*.).

LT commence par une définition solide des temps composés, formés d'un auxiliaire et du *participe du verbe conjugué*, comme dans son article de 1935 (*supra*, 2.2.). Puis il construit le *système cohérent* des temps composés, dans leur *parallélisme* avec les temps simples (p. 1 55), évitant l'atomisation des analyses scolaires. Il analyse principalement des faits du français, mais fait néanmoins une bonne place aux autres langues, une quinzaine, surtout l'allemand et l'anglais, mais aussi les langues slaves (on trouve un long développement sur l'aspect en russe : note 3, p. 160). Bref il fait une étude de *linguistique générale et linguistique française*, comme dans le livre de Charles Bally (1932). C'est d'ailleurs à Bally que sont dédiés les *Mélanges* dont fait partie l'article de Tesnière (1939a) dont nous venons de parler.

LT essaie de dégager une loi générale, régulière et universelle (p. 161), pour expliquer le dédoublement auxiliaire-auxilié par rapport aux temps simples : *les caractéristiques grammaticales passent dans l'auxiliaire, la racine verbale dans l'auxilié* (p. 160). Cette loi générale éclate en lois spécifiques pour les langues particulières. Il construit une description structurée des temps composés, avec une vision très large de l'auxiliaire, illustrée par de nombreuses langues (p. 163-167). Tesnière distingue des auxiliaires de voix (passif, factitif), d'aspect, de temps, de mode et de négation (anglais *do not*). Cette large extension des auxiliaires part d'un point de vue de sémantique générale (mode = trois modalités). Elle est plus cohérente que la vue très restreinte de la grammaire scolaire de l'époque, qui avait du mal à admettre comme auxiliaires d'autres verbes qu'*avoi*r et *être*.

Après les temps composés, LT analyse les temps surcomposés (p. 167-177), reprenant et approfondissant son article de 1935 (*supra*, 2.2.).

Pour finir, Tesnière ouvre une perspective diachronique étonnante sur *l'évolution générale des formes des temps* (p. 178-183). Il part de l'observation que les temps simples sont *d'anciens temps composés* (*ibid*.), en s'appuyant sur les futurs simples français et serbo-croate, sur l'imparfait et le futur latins (terminaisons *-bam* et *-bo*) et sur *les prétérits faibles du germanique*. LT formule une *hypothèse de travail*, à vérifier :

tout temps simple (…) remonte (…) à un temps composé plus ancien (p. 179). Il s'appuie sur l'analyse de *l'aoriste sigmatique grec*, bien expliqué par Benveniste[8] en 1935, qui a corrigé le jugement *péremptoire* de Meillet en 1908 (p. 179-180).

À partir de cette hypothèse étiologique, LT propose une extrapolation en voyant dans *l'histoire générale des temps du verbe* deux phases successives : *tout temps commence par être composé* (p. 180), puis il devient simple ; ensuite, la *forme nouvelle naît par dédoublement* (p. 181), avec un nouvel auxiliaire. Ces deux phases constituent une dégradation, suivie d'une réfection (p. 181) : le temps composé *procède structuralement* du temps simple (p. 182).

3. Prémisses syntaxiques

Dès les années 1930, Tesnière affirme l'importance de la syntaxe. En 1933 (*BFLS*, XII, p. 120-122. « Réunions du samedi. Samedi 9 nov 1933. Ling, archéol, et orientalisme »), LT commente le livre de Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (p. 120), *un des trop rares linguistes de langue française qui voient dans la syntaxe une science en soi et non un simple appendice de la morphologie*. Il apprécie le fait qu'*il cherche à étudier les faits de langue en eux-mêmes, et indépendamment de toute considération historique*. Son plaidoyer pour la syntaxe se poursuit l'année suivante dans le bulletin qui relate la réunion du samedi 3 mars 1934 (*BFLS*, XII, p. 195) : il y mentionne l'article de V. Brondal revendiquant l'autonomie de la syntaxe et soutient la nécessité de donner une définition syntaxique et non pas morphologique aux notions de régime direct et indirect en commentant le compte rendu fait par C. de Boer de l'ouvrage de Gougenheim *Introduction à l'étude de la syntaxe française*.

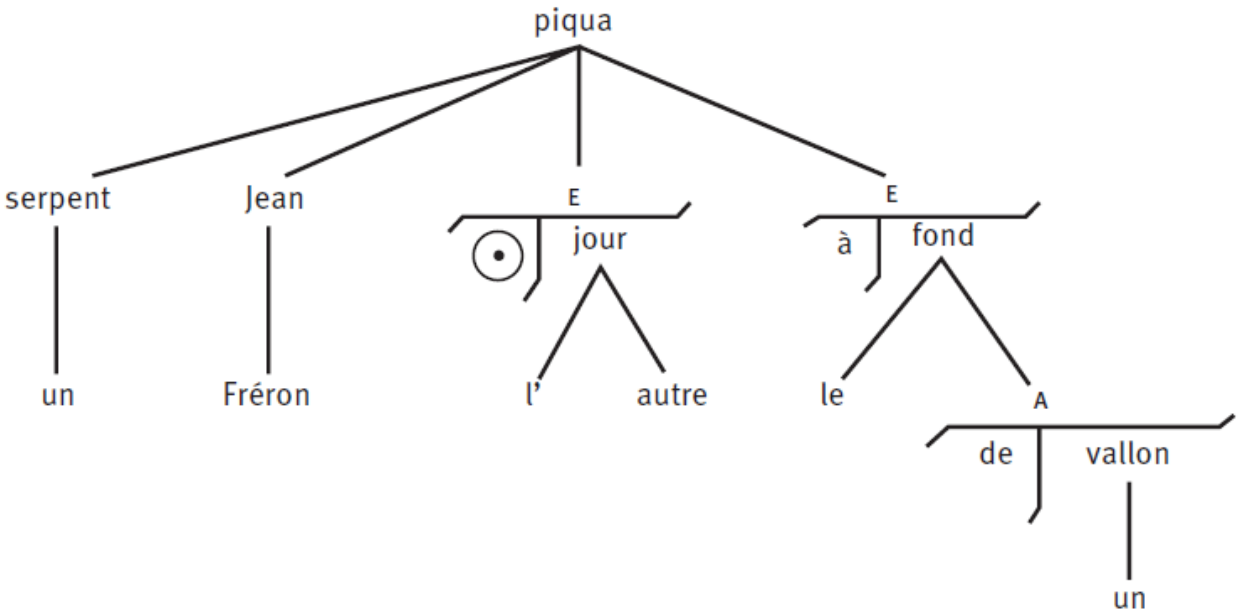
Ses recherches et ses écrits des années 1930 constituent les prémisses de sa conception structurale de la syntaxe : les stemmas et les translations sont déjà utilisés dans sa grammaire russe, et la distinction entre l'ordre linéaire et l'ordre structural est posée dans ses articles sur les temps du verbe. C'est bien évidemment en plaçant la syntaxe au cœur de sa réflexion que LT opère définitivement son tournant vers la linguistique générale. Le point de départ de cette révolution se situe dans son article de 1933 (*BFLS*, XII, p. 219-229, « Comment construire une syntaxe ») où, en à peine 10 pages, LT jette les bases de toute sa théorie syntaxique. Il critique (p. 220) les critères hétérogènes qui président à la définition des *espèces de mots* (nature pour le verbe, fonction pour pronom, place pour préposition). Il exprime (*ibid.*) la nécessité de dégager la syntaxe de la morphologie *(le livre de Pierre* et *liber Petri* expriment la même relation). Il définit (p. 221) le rôle de la syntaxe (« La syntaxe est l'étude de la phrase »), et de ses deux dimensions (p. 222) : la syntaxe statique (étude des catégories) et la syntaxe dynamique (étude des fonctions).

Dans ses articles sur les temps du verbe (*supra*, 2.), LT fait appel à la distinction capitale **entre l'ordre linéaire** et **l'ordre structural** (p. 157, 172, 175), qui sera appliquée dans l'analyse de la phrase des *Eléments de syntaxe structurale*. La contradiction apparente entre les deux ordres est illustrée, pour la forme verbale, par le latin et l'allemand, où l'ordre linéaire est différent (l'auxilié précède l'auxiliaire : *gesprochen haben, amatus est*), alors que l'ordre linéaire est identique à l'ordre structural en français (auxiliaire + auxilié *: a parlé*) (p. 157). Dans une synthèse audacieuse, LT pose *l'ordre structural universel des auxiliaires* : « 1° Voix, 2° Aspect, 3° Temps (de la voix), 4° Mode, 5° Temps (du mode) » (p. 177). Cette distinction pourrait faire penser à celle que fera N. Chomsky (*Structures syntaxiques*, 1957) entre la structure profonde (abstraite) et la structure de surface. Chomsky fait passer de l'une à l'autre par des opérations de transformation, alors que d'un autre point de vue, Tesnière invente les translations (*infra*).

Dans sa description syntaxique, LT invente (p. 221) la notion de *mot-phrase*. Il utilise (p.223) la métaphore du système solaire pour introduire la représentation sous forme de *stemma* (*Une phrase se présente comme un système solaire. Au centre, un verbe qui commande tout l'organisme, de même que le soleil est au centre du système solaire. (...) toute phrase peut être représentée par un stemma qui indique la hiérarchie de ses connexions.*). Il introduit (p.226) la notion de nœud syntaxique :

> Chacun des quatre éléments [Vb Subst Adj Adv] est susceptible d'être le noyau, ou, pour reprendre notre image de tout à l'heure, le soleil d'un petit système organique. Nous donnerons à ces noyaux le nom de nœuds, et nous distinguerons le nœud verbal, le nœud substantivai, le nœud adjectival et le nœud adverbial. Toute phrase est l'agencement d'un ou de plusieurs nœuds.
>
> Le nœud verbal, que l'on trouve au centre de la plupart des phrases, exprime tout un petit drame. Comme tel, il comporte une action (verbe), des acteurs (substantifs) et des circonstances (adverbes).

Il explique (BFLS, XIV, p. 11), la différence entre son *nœud verbal* et celui de Damourette et Pichon (1911-1940), qui ont inventé cette *notion essentielle* : pour eux, le nœud verbal est *l'ensemble constitué par le verbe et tous les éléments, pronominaux ou autres, qui lui sont plus ou moins agglutinés*, ensemble que LT appelle *le complexe verbal*. Pour LT et Jespersen, le *nœud verbal* désigne *l'ensemble syntaxique constitué par le verbe (y compris ses agglutinés) et tous les éléments qui en dépendent, c. à d. les actants (sujet, objet) et les circonstants (compléments de temps, de lieu, etc.)*[9].



Stemma de la phrase de Voltaire : *L'autre jour au fond d'un vallon un serpent piqua Jean Fréron*. (Tesnière 1959, p. 635).

Ensuite, LT redéfinit (p. 227) radicalement des fonctions, en particulier celles de sujet et d'attribut :

> Il en résulte que le sujet est un complément comme les autres. Il est à peine besoin de souligner que cette dernière thèse s'oppose à la conception traditionnelle, laquelle, s'appuyant d'ailleurs sur des considérations philosophiques et logiques beaucoup plus que sur des faits de langue, oppose le sujet au prédicat (qui comporte le verbe et tous ses compléments directs, indirects et circonstanciels).

De même, il distingue les fonctions de l'adjectif (*ibid*.) :

> L'adjectif subordonné au substantif est l'adjectif épithète (Un grand fleuve), tandis que l'adjectif attribut est subordonné directement au verbe et relève du nœud verbal (Ce fleuve est grand).

Ce faisant, LT pose les fondations de la **grammaire de dépendance**, qui sera prisée en Europe centrale, en Allemagne et ailleurs, alors que la France se laissera séduire par la grammaire syntagmatique (l'analyse en constituants immédiats décompose la phrase en deux constituants, SN et SV), développée par la linguistique américaine (Wells 1947, Harris 1951), qui se fonde sur l'analyse logique de la phrase en sujet-prédicat (Chomsky

1966).

Enfin, LT introduit (p.228) la notion de **translation**[10] :

> La translation est un phénomène extrêmement répandu et qui fournit la clé de bien des questions. Ainsi l'infinitif n'est autre chose que le verbe transféré en substantif. De même le participe est le verbe transféré en adjectif et le gérondif le verbe transféré en adverbe.
>
> A côté de ces translations simples, que nous appellerons du 1er degré, il existe un autre type de translation, que nous appellerons translation du 2e degré. La translation du 2e degré consiste à transférer une proposition entière (c'est-à-dire un nœud verbal) et à lui attribuer une fonction subordonnée dans un autre nœud (verbal ou autre). La translation du 2e degré a été reconnue par la grammaire traditionnelle sous le nom de subordination et le nom classique de propositions subordonnées trouve tout naturellement sa place dans notre système. Les grammairiens d'avant-garde ont d'ailleurs déjà reconnu depuis un certain nombre d'années qu'une proposition pouvait jouer le rôle d'un adjectif (Comparez Le livre que vous voyez et Le livre blanc), de substantif objet (J'admets que vous soyez fatigué et J'admets vos excuses).

Conclusion

La présente étude avait pour ambition, en faisant mieux connaitre les premières années de Tesnière, enseignant et chercheur à Strasbourg, d'apporter un éclairage nouveau sur la généalogie de son œuvre. Sa carrière dans cette ville illustre parfaitement la diversité de ses centres d'intérêts aussi bien que l'élaboration progressive d'une pensée tout entière tournée vers la syntaxe. En une douzaine d'années, LT a accompli une véritable révolution personnelle, le philologue slavisant se faisant petit à petit linguiste général et théoricien, et cela du fait même de ses préoccupations pédagogiques. Les réflexions de LT sur la syntaxe sont inséparables de la recherche de la plus grande efficacité de l'enseignement de la langue, comme l'illustrent visuellement ses représentations des phrases, stemmas qui marqueront la première étape de la marche de l'analyse syntaxique vers les représentations arborescentes de l'époque moderne.

Bibliographie

BALLY, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Francke [1e éd. 1932]. 1965.

BERTHONNEAU, Anne-Marie, KLEIBER, Georges, « Pour une nouvelle de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages*, 112, p. 55-73. 1993.

CHEVALIER, Jean-Claude, Diffusion du français en Europe de l'Est 1920-1939. Dans Kok-Escalle, M.-C. & Melka, F. (dir), *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*. Amsterdam : Rodopi: 129-144. 2001.

CHEVALIER, Jean-Claude, ENCREVÉ, Pierre, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva. Essai de dramaturgie épistémologique.* Lyon : ENS Éditions. 2006.

CHISS Jean-Louis, Le ''Structuralisme'' de Georges Gougenheim : la linguistique française entre la philologie et le modèle phonologique, *Linx* n° 6 : 95-120. 1982.

CHOMSKY, Noam, *La linguistique cartésienne*. Paris : Seuil [1966]. 1969.

DAMOURETTE, Jacques, PICHON, Edouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey, 7 vol. 1911-1940.

DAVIET-TAYLOR, Françoise, La syntaxe du temps chez Lucien Tesnière et ses prolongements chez Jean-Marie Zemb. Dans Gréciano, G. & Schumacher, H. (dir.), *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales*. Tübingen : Niemeyer : 161-168. 1996.

DELHAY, Corinne, MEYER, Jean-Paul, PELLAT, Jean-Christophe, Les avatars du modèle actanciel de Tesnière : retour sur une ambi-valence. Dans Neveu, F. & Roig, A. (dir). *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines*. Berlin/Boston : De Gruyter : 445-466. 2022.

FEUILLET Jack, « Actants et circonstants. Quelques problèmes de définition ». Dans F. Madray-Lesigne & J. Richard-Zappella (dir.), *Lucien Tesnière aujourd'hui*, Louvain/Paris, Peeters : 175-181. 1995.

GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe*. Paris, Champion [1re éd. 1929]. 1965.

HARRIS, Zellig. S., *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : The University of Chicago Press. 1951.

MADRAY-LESIGNE Françoise, RICHARD-ZAPPELLA Jeannine, (dir.), *Lucien Tesnière aujourd'hui*, Louvain/Paris : Peeters. 1995.

MULLER, Charles, Lucien Tesnière et la Faculté des Lettres de Strasbourg (1924-1937). Dans Gréciano, G. & Schumacher, H. (dir), *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et*

opérations mentales. Tübingen : Niemeyer : 15-25. 1996.

NEVEU, Frank, ROIG, Audrey, (dir), *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines*. Berlin/Boston : De Gruyter. 2022.

POGNAN, Patrice, Lucien Tesnière et l'Ecole de Prague. Dans Neveu, F. & Roig, A. (dir). *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines*. Berlin/Boston : De Gruyter : 153-173. 2022.

TESNIÈRE, Lucien, L'emploi des temps en français. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, Hors-série : 39-60. 1927.

TESNIÈRE, Lucien, Synthétisme et analytisme. Dans *Charisteria Guilelmo Mathesio quinquagenario a discipulis et circuli linguistici Pragensis sodalibus oblata.* Sumptibus « PraÅ¾skÅ· linguistickÅ· krouÅ¾ek, Cercle linguistique de Prague, « Mélanges Mathesius » : 62-64. 1932.

TESNIÈRE, Lucien, Comment construire une syntaxe. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, XII : 219-229. 1933.

TESNIÈRE, Lucien, *Petite grammaire russe*. Paris : Didier. 1934.

TESNIÈRE Lucien, À propos des temps surcomposés. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, XIV : 56-59. 1935.

TESNIÈRE, Lucien, Théorie structurale des temps composés. *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève : Georg : 153-183. 1939a.

TESNIÈRE, Lucien, Phonologie et mélanges de langues, *Travaux du cercle linguistique de Prague*, 8 : 83-93. 1939b.

TESNIÈRE, Lucien, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck. 1953 .

TESNIÈRE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck. 1959 .

TESNIÈRE, Marie-Hé!ène, Le fonds Lucien Tesnière à la Bibliothèque Nationale de France. Dans Gréciano, G. & Schumacher, H. (dir), *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales*. Tübingen : Niemeyer : 7-13. 1996.

VAUPOT, Sonia, La présence française en Slovénie : aspects historiques et philologiques, *Synergies Europe*, 15 : 59-70. 2020.

VERDELHAN BOURGADE, Michèle, Lucien Tesnière et l'enseignement de la grammaire, d'après les expérimentations de Montpellier. Dans Neveu, F. & Roig, A. (dir). *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines*. Berlin/Boston : De Gruyter : 369-382. 2022.

WAGNER, Robert - Léon, PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et*

moderne, Paris : Hachette. 1962.

WELLS, Rulon S., Immediate constituents. *Language*, XXIII : 186-207. 1947.

---

[1] ___ Nous tenons à remercier Jean-Paul Meyer pour la documentation qu'il a rassemblée sur Tesnière à Strasbourg et pour sa participation active pour définir nos pistes d'investigation. Nous regrettons que ses responsabilités ne lui aient pas permis de participer jusqu'au bout à la rédaction de cet article.

[2] ___ Pour les détails des activités et publications de Tesnière à Strasbourg, voir Charles Muller 1996.

[3] ___ Pour des études générales de l'œuvre de L. Tesnière, voir F. Madray-Lesigne & J. Richard-Zappella (dir.), 1995, et F. Neveu. & A. Roig (dir), 2022.

[4] ___ Selon Chevalier (2001, p.139), « il va endoctriner, comme il le raconte, un jeune normalien nommé à Strasbourg, auteur d'une thèse [1929] sur les Périphrases verbales en moyen français (...) ; il l'initiera au structuralisme de Prague et le persuadera d'écrire une phonologie française qui paraitra effectivement en 1935 ». Cette remarque conduit à relativiser l'affirmation de Chiss (1982, p. 103) qui voit plutôt dans le titre de cet ouvrage l'influence de Martinet sur Gougenheim.

[5] ___ Voir *supra*, note 4.

[6] ___ Wagner & Pinchon considèrent l'imparfait « comme un véritable **présent du passé** » (1962, p. 353).

[7] ___ Voir F. Daviet-Taylor,1996.

[8] ___ Tesnière se réfère au livre de Benveniste examiné avec l'auteur à la réunion du samedi (1936) citée plus haut.

[9] ___ Voir J. Feuillet 1995 et C. Delhay, J.-P. Meyer, J.-C. Pellat 2022.

[10] ____ LT reconnait la proximité qui existe entre sa notion de translation et celle de transposition chez Bally dans le compte rendu qu'il fait de son ouvrage de 1933 (*BFLS*, XII, p. 120-122).